

## CP - Ouverture des inscriptions à la fête de Noël des personnes âgées de la ville de Colmar

La fête de Noël des personnes âgées de la Ville de Colmar, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), aura lieu le 10 décembre 2022 à partir de 11h30 au Parc des expositions de Colmar, dans le hall 4 (entrée par le hall 5). Les inscriptions sont dès à présent ouvertes.

Cette fête de Noël est proposée aux **Colmariens de 72 ans et plus** (nés en 1950 ou avant). Il s'agit d'un moment convivial qui sera le cadeau de la Municipalité à ses aînés. Un repas sera servi à midi et sera agrémenté d'animations musicales. **Éric Straumann**, Maire de Colmar, se joindra aux festivités.

Pour garantir au mieux la préparation de cet événement, il est demandé aux personnes souhaitant participer de **s'inscrire au préalable** :

- Par voie postale via le bulletin publié à cet effet dans le Point colmarien du mois d'août 2022.
- Par internet via le site de la ville de Colmar : [colmar.fr/fete-noel-personnes-agees](http://colmar.fr/fete-noel-personnes-agees)

Pour des raisons d'organisation, **la clôture des inscriptions interviendra le 30 octobre 2022**. Un accusé de réception sera adressé aux inscrits et fera office de billet d'entrée.

Des lignes de bus seront spécialement affrétées dans différents lieux de la ville pour permettre aux aînés de se rendre à la fête. Les personnes souhaitant obtenir la liste de ces bus doivent cocher la case prévue à cet effet dans le bulletin d'inscription.

Le CCAS rappelle également que cette fête ne pourra avoir lieu que si les conditions sanitaires au mois de décembre 2022 le permettent, avec application du protocole sanitaire en vigueur. Les inscrits seront informés en cas d'annulation.

**Pour tout renseignement, les Colmariens concernés sont invités à contacter le numéro suivant : 03 89 20 68 21.**

**CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr